

ANNEXE 1

Copie d'une lettre de la FQME signée par le directeur général, Denis Gravel, en date du 9 décembre 1992, adressée à Ronald Whitehead, attestant que son brevet a été renouvelé automatiquement sur la base de ce que les membres du CA présumait de son expérience. En effet, monsieur Whitehead témoigne qu'il n'a eu aucune représentation à faire, n'a pas eu à déposer de preuve comme quoi il s'est tenu à jour ou autre démonstration de ses compétences. Cette pratique de la FQME a été faite ainsi pour plusieurs autres formateurs faute de processus objectif et concret de requalification et d'évaluation. Il s'agit d'un processus basé sur une connaissance purement subjective sans aucun moyen d'évaluer véritablement les compétences des formateurs à enseigner.



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MONTAGNE

Le 9 décembre 1992

Monsieur Ronald Whitehead
155, Charles Aubertin
BOUCHERVILLE (Québec)
J4B 4P7

Objet : Renouvellement de brevet

Cher ami,

Votre brevet d'enseignant d'escalade de rocher est échu ou sera échu en 1993.

Compte tenu de votre expérience d'enseignement en rocher et de votre implication en ce sens à la Fédération, le Conseil d'administration a résolu lors de sa dernière réunion de reconduire votre brevet pour une période de 3 ans.

Si vous êtes intéressé par cette prérogative et voulez renouveler votre brevet, veuillez nous faire parvenir 2 photos (format 22 x 28 mm) ainsi qu'un chèque de 30 \$ (renouvellement de 3 ans, échéance décembre 1995).

Sur réception nous vous ferons parvenir votre nouvelle carte de breveté de la F.Q.M.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année en montagne.

Le directeur général

Denis Gravel

DG\jt

ANNEXE 2

Résumé du congrès d'orientation de la FQME qui s'est tenu les 4 et 5 décembre 1993.

On peut y lire à la page 3 les constats et les besoins en ce qui concerne la formation des cadres soit entre autre :

- Homogénéisation des stages et des brevets;
- Rehaussement des standards;
- Standardisation des accréditations des murs intérieurs;
- Mettre l'accent sur la pédagogie.

CONGRÈS D'ORIENTATION

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MONTAGNE

Lors de la fin de semaine des 4 et 5 décembre 1993, plus d'une soixantaine de personnes provenant du milieu de la montagne se sont réunies dans les locaux du CEGEP André-Laurendeau, à Ville Lasalle afin de participer au Congrès d'orientation de la Fédération Québécoise de la Montagne (F.Q.M.).

L'objectif ultime que visaient les membres du Conseil d'administration (C.A.), par cet événement, était de connaître les besoins de ses membres afin d'orienter les activités de la Fédération résolument vers l'avenir. En raison des échanges positifs et des nouvelles idées apportées lors du congrès, on peut considérer que celui-ci fut une réussite en allant au-delà de bien des espérances.

Aujourd'hui, nous croyons sincèrement être sur la bonne voie. Mais afin que les membres aient confiance et participent à ce renouveau de la Fédération, ils doivent être bien informés. C'est pourquoi nous avons décidé de produire ce mini-document qui vise deux objectifs:

- Résumer succinctement le congrès.
- Faire le point sur les démarches déjà entreprises suite au congrès.

I- LE CONGRÈS

Il est à noter, qu'en ce moment, le C.A. est à préparer un rapport complet du congrès. Ce document comprendra notamment toutes les interventions qui ont pu être faites lors de la fin de semaine. Comme il s'agira d'un document exhaustif, il ne sera vraisemblablement pas terminé avant environ deux mois. Nous encourageons tous les membres à réserver dès maintenant leur copie en téléphonant à la F.Q.M.. Vous pourrez ainsi revivre les bons moments du congrès et mieux suivre l'évolution de la Fédération. Le coût de ce document n'est pas encore déterminé, mais il sera le plus bas possible afin d'encourager les membres à se le procurer.

Réussir à résumer le congrès en quelques pages seulement est une entreprise illusoire. C'est pourquoi, vous n'en retrouverez dans le présent document que les grandes lignes. Essentiellement, le congrès était divisé en trois parties:

1) ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA F.Q.M.

Tous les participants étaient invités à réfléchir sur: les activités pouvant être chapeautées par la F.Q.M., les intervenants qui ont un besoin face à la F.Q.M. et les différents rôles que peut jouer la F.Q.M..

a) Les activités

Pour la majorité des participants, il faut donner la priorité à l'escalade sous toutes ses formes: de rocher, de glace, sur murs artificiels, en sauvetage, d'alpinisme, d'initiation en haute montagne au Québec.

D'autres activités de montagne seraient aussi à considérer dans une moindre mesure, sans pour autant les négliger. Ces activités sont, en général, des activités de randonnée ou d'approche de la montagne comme, le télémark ou le ski de haute route, la randonnée pédestre, les expéditions, la survie, etc.. Ces activités, que la F.Q.M. pourrait également chapeauter, ne devraient pas être couvertes activement par d'autres organismes ou fédérations.

b) Les intervenants et leurs besoins.

Plusieurs types d'intervenants du milieu de la montagne ont fait l'objet de discussions en raison de besoins particuliers qu'ils peuvent avoir face à la F.Q.M.. Parmi ces intervenants, on retrouve principalement, les pratiquants individus (dont les grimpeurs), les professionnels ou brevetés, les écoles et autres intervenants commerciaux, les différents clubs de montagne ou d'escalade, les organismes internationaux, les propriétaires de parois, les sauveteurs, les montagnards en général, les camps de vacances, etc..

A titre d'exemple seulement, pour les grimpeurs, plusieurs besoins ont été mentionnés: la nécessité d'aménager et de protéger les sites, la formation de sauveteurs, un besoin d'information sur les techniques, les compétitions, les clubs, les écoles, les murs intérieurs, une promotion accrue de la sécurité, une homogénéisation des normes de formation, et bien plus encore.

c) Les rôles de la F.Q.M.

Chacun a un peu sa vision personnelle du rôle que doit jouer la Fédération. Il est donc impossible d'en faire un résumé complet, clair et concis. Cependant, parmi les idées qui revenaient régulièrement, on peut mentionner les principales:

- Faire une promotion positive de l'activité de montagne et d'escalade.
- Diffuser de l'information sur tous les sujets qui intéressent ses membres.
- S'occuper activement de sécurité.
- Développer, protéger et aménager des sites.
- Favoriser une meilleure concertation entre tous les intervenants de la montagne.
- Établir des programmes de formation de cadres complets tout en resserrant les critères.
- Favoriser le développement en région, notamment par les clubs.
- Représenter ses membres à diverses instances, dont les gouvernements.

Une partie importante des débats du bloc-orientation à portée sur l'opportunité, pour la Fédération de continuer à offrir des stages d'initiation. Avant de se prononcer sur cette question, la majorité des intervenants ont suggéré de bien évaluer les impacts d'un tel choix et d'étudier une phase de transition possible. A ce sujet, voir la seconde partie de ce document sur les démarches déjà entreprises.

2) FINANCEMENT ET RESSOURCES

Lors de ce deuxième bloc d'activités du congrès, les participants étaient invités à dresser la liste des activités possibles de financement vers lesquels la F.Q.M. devrait s'orienter, en tenant compte que des coupures de subventions gouvernementales sont maintenant presque inévitables. En fait, d'ici moins de deux ans, ces subventions devraient disparaître complètement.

Parmi les suggestions émises par les participants où il semblait y avoir consensus:

- Augmenter le nombre de membres de la F.Q.M. et faire en sorte que ces membres demeurent longtemps avec l'organisme.
- Dans l'éventualité où la F.Q.M. cesserait d'offrir des cours d'initiation, établir un partenariat avec les écoles où ces dernières devront contribuer au financement de la F.Q.M. selon des modalités à déterminer.
- Continuer d'augmenter l'attrait du Mousqueton en diversifiant, entre autres, son contenu.
- Organiser divers événements de financement. Par exemple: conférence, bazar, banquet annuel, films, tirage, etc..
- Développer, encourager et organiser le bénévolat dans les structures de la F.Q.M.
- Créer une fondation.
- Persister dans la recherche de subventions diverses.

D'autres idées ont été émises, mais ne faisant pas l'unanimité en raison de divergences d'opinions ou par manque de temps pour compléter les discussions:

- Tarifier l'accès à certains sites.
- Augmenter la cotisation des membres, mais en relation avec des services visibles (par exemple, avoir des rabais directs dans les boutiques de plein-air).
- Développer des stages divers.
- Vendre des produits d'identification comme des chandails.
- Mettre le Mousqueton sur le marché.
- Créer un réseau de compétitions.
- Chercher des fonds dans le secteur privé ou par des commanditaires.
- Réduire les dépenses de l'administration.
- Etc..

Lors de ce bloc, les participants ne se sont pas contentés d'énumérer des idées de financement, ils ont suggéré aussi des stratégies pour réaliser certaines idées. Par exemple, afin d'augmenter le nombre de membres, on a mentionné que l'on devrait faire du recrutement actif dans les écoles secondaires et CEGEP, offrir plus de services qui sont visibles, convaincre les anciens membres de revenir vers la F.Q.M., établir des kiosques d'information ou faire de la promotion à l'aide du Mont-Bile, etc..

3) FORMATION DES CADRES

Selon que nous sommes une école, un enseignant ou un pratiquant, les besoins que l'on peut avoir en matière de formation diffèrent. Dans un premier temps, lors de ce bloc les personnes ayant des intérêts communs ont été réunies afin de discuter de leurs besoins. Dans l'ensemble, les besoins communs qui sont ressortis des discussions sont:

- Un besoin d'homogénéisation en matière de stages et brevets et d'enseignement, centralisé à la F.Q.M. (et accepté par tous).
- Rehausser les standards et faire en sorte qu'ils soient appliqués partout et à tous.
- Accroître la préoccupation de la sécurité à tous les niveaux.
- Mise à part les activités d'escalade, développer tranquillement une formation pour des activités de montagne comme la randonnée pédestre, la survie, le camping d'hiver, etc..
- S'occuper des activités sur murs intérieurs, notamment standardiser l'octroi d'accréditations.

- Rechercher et maintenir la qualité et la constance en matière de formation.
- Mettre l'accent sur la pédagogie et la communication des formateurs.
- Envisager des formations adaptées pour certaines clientèles particulières comme les jeunes enfants ou les camps de vacances.

Dans l'ensemble, nous avons pu constater qu'il y avait un besoin réel de changement en matière de formation et que la seule façon d'y parvenir était de regrouper les intervenants autour des comités de travail afin de structurer ensemble de nouvelles bases avec lesquelles tout le monde soit en accord. Ce besoin est d'autant plus urgent qu'il est en étroite relation avec la sécurité et donc, l'avenir de la pratique des activités de montagne.

A la fin du congrès, le C.A. a proposé la formation de deux comités:

- L'un qui s'occuperait de réunir les intervenants afin d'analyser l'opportunité de continuer à offrir des stages d'initiation à la F.Q.M.
- L'autre qui s'occuperait d'étudier les nouvelles structures de formation et un plan de mise en action.

Cette proposition du C.A. a fait l'unanimité à une abstention près.

II- DÉMARCHES ENTREPRISES

Brièvement, il faut mentionner qu'il y a beaucoup de changements au sein du fonctionnement même du C.A. de la Fédération Québécoise de la Montagne. Parallèlement aux modifications qui s'opèrent suite au congrès, le C.A. est entré dans un processus de réflexion où il tente de redéfinir sa mission et ses objectifs. Dans cette lancée, il est à prévoir que des changements et des améliorations au sein de la structure du conseil d'administration auront lieu puisque les rôles seront repensés et redéfinis. Cette réforme touchera aussi aux structures élargies de la F.Q.M. afin d'augmenter la participation des membres par le biais notamment de comités. Bien entendu, vous serez dûment informés des résultats de ces réflexions.

Enfin, tel que mentionné plus haut, le congrès a permis l'éclosion de deux nouveaux comités:

1) Le premier, le comité qui s'occupe de régler la question des stages d'initiation, s'est déjà réuni à deux reprises. Un nom officiel lui a été attribué, celui de *Comité conjoint de partenariat*. Comme on peut le constater avec cette dénomination, ce comité ne s'occupe pas seulement de régler la question des stages, mais tente d'établir un partenariat entre les intervenants du milieu de l'escalade et la F.Q.M. Il faut noter que les autres organismes, clubs ou membres individus qui ne sont pas encore à ce comité peuvent toujours se joindre aux travaux de celui-ci, l'invitation ayant déjà été lancée à plusieurs intervenants.

A sa dernière réunion, des propositions concrètes ont été faites au C.A. de la F.Q.M. et celui-ci est en ce moment à préparer une proposition à ses partenaires.

Sans préjuger du résultat, on peut dire que les discussions sont très cordiales et déboucheront fort probablement sur une entente bénéficiant à l'ensemble de la communauté de la montagne.

2) Le comité Action-Formation, qui devra établir les nouvelles bases des structures de la formation de cadres, doit se réunir pour la première fois à la mi-février. Déjà, un responsable a été choisi unanimement par les membres du C.A. pour être responsable du comité, soit Bernard Mailhot qui prépare activement, en ce moment, la première réunion.

ANNEXE 3

Extrait du procès verbal de la première rencontre du groupe fondateur de l'ÉNEQ le 15 mai 1999 qui tiendra lieu de première assemblée de constitution.

On peut y lire à la seconde page au paragraphe 10 :50 que ces personnes suggère d'aider la FQME en reprenant en main la formation. Au paragraphe 11 :15 il est proposé et adopté à la majorité sauf 1 (Paul Laperrière) de remettre sur pied l'ÉQSM.

P.S. Le nom de l'ÉQSM sera toutefois remplacé plus tard par l'ÉNEQ.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 99-05-15

Gaétan Castilloux
Richard Malouin
Paul Laperrière
Christian Lacasse
Charles Laliberté
François Guy Thivierge
André Laperrière

Ian Fortin
Ronald Whitehead
Claude Bérubé
Jean Philippe Villemaire
Serge Landry
Maria Izquierdo

09 :30

Ouverture de la rencontre.

09 :35

Ronald Whitehead est proposé comme président d'assemblée

09 :36

Q. Gaétan Castilloux dénonce le processus en cours concernant la sélection des instructeurs et que cela fait bidon comme d'habitude. Que ce processus sera la risée des grimpeurs au Québec et que cela aura l'air d'une gang qui se nomme comme instructeur.

Gaétan Castilloux fait un résumé des actions posées par le c.a. de la FQME et surtout par la responsable de la Formation Mme Forget. Il expose les faits sur des situations de conflits d'intérêts flagrant de la part de Mme Forget qui a envoyé ses employés comme formateurs à la base militaire de St-Jean. Il dénonce l'attitude du c.a. qui n'a pas de colonne et que seulement deux personnes dirigent la FQME soit la présidente Mme Gauthier et Mme Forget.

Il termine par le fait qu'il est temps que les principaux intervenants de l'escalade doivent se prendre en main et arrêter de critiquer et que la formation dans le futur sera ce qu'on voudra qu'elle soit. Nous devons travailler en équipe sinon ce sera un autre échec.

Ronald intervient pour dire qu'on devrait établir un ordre du jour afin de ne pas perdre notre temps.

10 :15

Ajournement afin d'établir un ordre du jour pour cette réunion.
Sont réunis Ronald, Maria, Paul, André et Gaétan. Paul Laperrière essaie de sortir Gaétan du groupe en disant qu'il n'avait pas d'affaire là. Une altercation verbale a lieu entre les deux et Gaétan dit que s'il y a quelqu'un qui a d'affaire là c'est bien lui. André Laperrière intervient afin de calmer son frère Paul.

Un ordre du jour est établi.

10 :45

Reprise de la réunion

Un ordre du jour est proposé par Ronald

Répondre aux questions suivantes :

- Doit-on créer un organisme qui s'occupera de la formation ?
- Qu'est ce qu'on fait avec la formation de cette année ?
- Déterminer l'équipe de formation.

10 :50

Q4 (La discussion tourne vers le sujet suivant : Ronald Whitehead dit qu'il n'est pas question de mettre la fédé à terre et ce souhait est aussi appuyé par Claude Bérubé qui dit qu'il est minuit moins 5 pour la fédé et qu'il est d'accord avec le fait que nous prenions en main la formation. Maria Izquierdo va dans le même sens soit qu'on a besoin de la fédé parce qu'elle est un organisme reconnue par les autorités gouvernementales. Tous les participants prennent la parole et aborde dans le même sens. Q5

11 :15

Q1-Q3 Gaétan Castiloux propose de remettre sur pied l'ÉQSM comme à l'époque. Il dit qu'il a consulté Claude Lavallée afin d'avoir son opinion sur le sujet. M. Lavallée confirme que avec l'ÉQSM la formation se déroulait très bien et que le tout a tourné au vinaigre lorsque la fédé a pris la formation en main et que cela dure depuis ce temps là.

Q2 (Il propose la remise sur pied d'un organisme indépendant de la FQME pour prendre en main la formation en escalade au Québec. Tous sont unanimes afin de remettre l'ÉQSM sur pied sauf Paul Laperrière.

11 :30

Ajournement de la réunion.

13 :30

Reprise de la réunion

Q18 (Gaétan Castiloux soumet ses documents personnels suivants : tronc commun, rocher 1 et 2 qu'il a constitué depuis novembre 98 et qu'il est allé faire des formations à Québec soit l'équipe de F.G. Thivierge afin de valider le contenu et que les évaluations avaient été très positives. F.G. Thivierge confirme le tout. Gaétan dit qu'il pourra joindre des dessins techniques avec le temps.

Ronald Whitehead propose que la formation se fasse à partir de ces documents et plan de cours que Gaétan nous a présenté et qu'on travaille sur le tout afin de valider et améliorer ces documents.

ANNEXE 4

Lettre de la présidente de la FQME, Isabelle Gauthier en date du 18 octobre 1999, précisant qu'elle a informé le CA de la FQME et qu'ils sont d'accord à la remise sur pied de l'EQSM et qu'ils ont même travaillé à un projet de convention qu'elle leur transmet avec cette lettre.



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Montréal, le 18 octobre 1999

Aux membres du comité de formation

Bonjour à tous,

Le Conseil d'administration a été mis au courant il y a quelques mois, par le biais de Benoît Robitaille (membre du comité et membre du CA), du désir des membres du comité de formation de remettre en place l'École québécoise des sports de montagne.

Le CA trouve cette idée très intéressante et l'encourage. À cet effet, nous avons travaillé sur un projet de partenariat. Je vous l'envoie afin que vous en preniez connaissance et que vous puissiez en discuter lors de votre prochaine rencontre. Je me ferai évidemment un plaisir d'aller vous rencontrer pour vous en discuter plus longuement.

Je vous remercie de votre collaboration habituelle

Isabelle Gauthier
Présidente

1^{ère} PROPOSITION DE LA FQME
SUITE À UNE RENCONTRE ENTRE
PROPOSITION DE PARTENARIAT EQSM / FQME
INTERVENUE ENTRE

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE
CI-APRÈS NOMMÉE
FQME

et

ÉCOLE QUÉBÉCOISE DES SPORTS DE MONTAGNE
CI-APRÈS NOMMÉE
ÉQSM

MISSION DE L'ÉQSM :

OFFRIR DES STAGES DE FORMATION DE CADRES EN ~~SPORTS DE MONTAGNE~~

Escalade

liste activité

BUT DE L'ENTENTE

QUE L'ÉQSM SOIT L'ORGANISME INCONTOURNABLE ET LE SEUL RECONNU PAR LA
FQME POUR OFFRIR DES STAGES DE FORMATION DE CADRES EN SPORTS DE
MONTAGNE ET CE, GRÂCE À DES STAGES DE DONT LE CONTENU EST ACTUALISÉ,
STANDARDISÉ ET SPÉCIALISÉ.

DÉFINITIONS :

Au fin de la présente, les définitions suivantes sont établies :

- **stage** : formation donnée par l'ÉQSM
- **brevet** : certificat de compétence émis conjointement par la FQME et l'ÉQSM
- **instructeur** : formateur de l'ÉQSM.
- **chef-instructeur** : instructeur des instructeurs
- **candidat stagiaire** : personne qui fait une demande d'inscription à un stage
- **stagiaire** : personne qui reçoit la formation donnée par l'ÉQSM
- **breveté** : stagiaire ayant complété avec succès sa formation à l'ÉQSM et ayant répondu à toutes les exigences reliées à son brevet
- **responsable de l'ÉQSM** : personne nommée par les instructeurs et les chefs instructeurs pour gérer les activités de l'ÉQSM.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA CLIENTÈLE ET DISCIPLINES
VISÉES PAR L'ENTENTE :

Escalade de glace : Toute personne répondant aux exigences préalables qui désire enseigner ou encadrer des activités d'escalade de glace, sur une tour d'escalade de glace et/ou en milieu naturel.

Escalade de rocher : Toute personne répondant aux exigences préalables qui désire enseigner ou encadrer des activités d'escalade de rocher, sur une tour d'escalade et/ou en milieu naturel.

Structure artificielle d'escalade (SAE) : Toute personne répondant aux exigences préalables qui désire enseigner ou encadrer des activités sur une SAE.

Clientèle possible : professeurs d'éducation physique, grimpeurs, moniteurs de camps de vacances, etc.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PARTENARIAT :

L'ÉQSM gère les facettes pédagogiques et la FQME gère les facettes administratives et la mise en marché de la formation des cadres.

AVANTAGES :

pour l'ÉQSM :

- Utilisation des ressources administratives, financières, publicitaires et autres de la FQME.
- Tirer parti de la reconnaissance du seul organisme officiel reconnu auprès des divers paliers gouvernementaux, des organismes publics et des compagnies d'assurances.

pour la FQME :

- Profiter de l'expertise d'une équipe apte à mettre sur pied et donner des formations au contenu normalisés.
- Bénéficier d'une équipe de chefs instructeurs et d'instructeurs expérimentés et reconnus par leurs pairs.
- Profiter de l'impact positif relié à la qualité de la formation.

RESPONSABILITÉS DE LA FQME :

- Faire la promotion des divers stages et services offerts par l'ÉQSM.
- Déterminer les coûts des divers stages et services.
- Établir les politiques de réservations et de paiement des divers stages et services.
- Établir une politique salariale pour les instructeurs (honoraires, frais de déplacement, per diem, etc.)
- Gérer les inscriptions.
- Faire la facturation et assurer le suivi de celle-ci pour les divers stages et services.
- Payer les instructeurs selon la politique établie.
- Payer tous les frais reliés au fonctionnement de l'ÉQSM.
- Assurer la gestion des imprimés (documents de formation, brochure, etc)
- Émettre et faire parvenir les brevets aux stagiaires.
- Maintenir à jour la liste des brevetés.

responsabilité de marché

Responsabilité légale ?

- Entériner en conseil d'administration, sur recommandations de l'ÉQSM, les différents stages (pré-requis, contenu, évaluation, brevets, etc.) et la liste des instructeurs.
- Fournir le support technique et administratif pour favoriser la bonne marche des activités de l'ÉQSM (secrétariat, téléphonie, locaux, assurances, poste, etc.)

RESPONSABILITÉS DE L'ÉQSM :

- Établir et maintenir des stages (pré-requis, contenu, durée, critères d'évaluation, etc.) appropriés aux diverses clientèles et aux diverses disciplines.
- Établir les critères de sélection des instructeurs.
- Sélectionner les instructeurs.
- Établir à l'avance un calendrier de stages.
- Déterminer le choix de ou des instructeurs pour chacun des stages.
- Établir et évaluer l'admissibilité des candidats stagiaires en fonction des pré-requis.
- Remettre aux stagiaires une grille d'évaluation de la formation
- Remettre à chaque stagiaire une feuille de route indiquant ses points forts et ses points à améliorer.
- Établir la durée de chacun des brevets ainsi que les modalités et conditions de renouvellement de ces brevets.
- Développer une structure de formation assurant la relève et le développement continu des compétences dans le domaine de la formation des sports de montagne.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Tous les frais liés aux activités de l'ÉQSM sont sous la responsabilité de la FQME.
- Tous les revenus liés aux activités de l'ÉQSM sont versés à la FQME.
- L'ÉQSM n'engage aucun frais sans l'accord de la FQME.
- Toutes les décisions d'ordre financier sont prises et/ou autorisées par la FQME.

LIENS DE COMMUNICATION :

Chacun des parties s'engage à faire rapport écrit de ses activités reliées au fonctionnement de l'ÉQSM.

Pour la FQME :

- liste des inscriptions
- liste des brevetés
- toutes les informations reliées à la formation.

Pour l'ÉQSM :

- calendrier des stages
- liste des instructeurs
- rapports d'évaluation des stages faits par les stagiaires
- tous les documents pédagogiques (pré-requis, contenu, évaluation, critères de renouvellement, etc.)
- rapport de ses activités et de son plan de développement
- prévisions de besoins financiers, administratifs, techniques ou autres
- les coordonnées du responsable de l'ÉQSM pour l'année en cours.

Le magazine de la FQME, Le Mousqueton, est le seul véhicule officiel de l'ÉQSM.

REPRÉSENTATION :

À la demande de l'une ou l'autre des parties, le responsable de l'ÉQSM ou un représentant du conseil d'administration de la FQME, rencontrera l'autre partie pour présenter un rapport d'activités, discuter de points litigieux ou de tout autre dossier pertinent.

CONVENTION :

Il est entendu que le responsable de l'ÉQSM et tous ses membres travailleront en étroite collaboration avec le directeur général de la FQME, tous les membres du conseil d'administration de la FQME et, lorsqu'il sera en poste, le directeur technique de la FQME.

Il est entendu que le directeur général de la FQME, tous les membres du conseil d'administration de la FQME et, lorsqu'il sera en poste, le directeur technique de la FQME travailleront en étroite collaboration avec le responsable de l'ÉQSM et les membres de l'ÉQSM.

nommer ←

DÉCLARATION :

La FQME et l'ÉQSM déclarent que cette entente est exclusive.

La FQME et l'ÉQSM déclarent que cette entente est faite pour favoriser la qualité de la formation des maîtres, dans les sports de montagnes et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour en favoriser le développement.

fomatus